



# GUIDE DE L'ESPACE JEUNES

(DOCUMENT À CONSERVER PAR LES FAMILLES)

## Informations pratiques :

Le local Espace Jeunes est situé 11 bis rue du Cellier, salle Rabelais, en face de l'accueil périscolaire.

Il accueille les jeunes, âgés de 11 ans (ou scolarisés en 6<sup>ème</sup> et fêtant leur onze ans entre septembre et décembre) et jusqu'à 17 ans . habitant la commune de Mauves sur Loire, ou les alentours.

Le responsable est Romain GODARD.

Contact : **06 75 88 13 72** (en priorité) - 02 40 25 07 08

Horaires d'ouverture :

En période de vacances scolaires :  
Selon le programme

Hors période de vacances scolaires :  
11-14 ans : le mercredi de 14h à 18h  
15-17 ans : 1 vendredi et 1 samedi  
par mois (à définir avec le groupe)

## La structure :

L'Espace Jeunes dispose d'un local avec :

- ♣ Un espace détente : coin lecture, jeux de société, ò
- ♣ Un espace jeux : babyfoot, tennis de table, ò
- ♣ Un espace dédié aux activités cuisine.
- ♣ Une salle de rangement du matériel (camps, jeux de plein air, ò ).
- ♣ Des sanitaires.

## Le fonctionnement :

La fréquentation de l'Espace Jeunes fait l'objet d'une inscription payante à l'année, d'un montant de 20 euros. Seules certaines activités sont payantes. Le mode de règlement se fait sous forme d'une carte à point, qu'il faut acheter à l'Espace Jeunes, dont le prix dépend du quotient familial.

Pour les activités des vacances scolaires, les animateurs proposent un programme d'activités, sous forme de plaquette, envoyé à tous les jeunes inscrits sur la structure et diffusé en mairie, ainsi qu'aux différents accueils du service enfance jeunesse . le tout douze jours avant le début des vacances.

Les jeunes sont sous la responsabilité de la structure, dès lors qu'ils s'y présentent et pour le temps qu'ils y passent. Cependant, elle fonctionne en structure dite « ouverte », et les jeunes peuvent en partir librement, sans contrainte horaire. Ils s'engagent toutefois à signaler leur arrivée et leur départ, et à finir toute activité commencée (payante ou non).

Le choix d'une structure ouverte est le reflet de l'état d'esprit qui anime cet Espace Jeunes. C'est un lieu convivial, de partage, où les jeunes pourront, en toute sécurité, mener des activités et des projets qui tiendront compte de leurs envies, tout en favorisant leur implication et leur responsabilisation.

Concrètement, c'est une structure qui propose :

- ♣ Des activités et projets proposés par les jeunes, mis en place avec l'aide de l'équipe.
- ♣ Des temps d'accueil libre, pendant lesquels les jeunes disposent du lieu et du matériel à disposition : ludothèque, bibliothèque, espace jeux, etc.
- ♣ Des temps d'activités menés par l'équipe d'animateurs : grands jeux de plein air, ateliers, activités manuelles, jeux sportifs, veillées à thème, etc.
- ♣ Des activités et sorties extérieures.

### Réservations et inscriptions :

Certaines activités nécessitent une inscription préalable (la plupart du temps, pour des raisons de places limitées). Les préinscriptions sont à effectuer par téléphone, puis à valider par les familles à l'Espace Jeunes, aux horaires indiqués sur la plaquette.

Si le nombre de participants est insuffisant, ou si les conditions météorologiques ne le permettent pas, les animateurs peuvent annuler une activité. Ils s'engagent à prévenir les familles dans les meilleurs délais. Les points de la carte sont alors conservés pour une autre activité.

Si un jeune s'inscrit à une activité et ne se présente pas sans avoir prévenu au moins 3 jours avant, il ne sera pas remboursé, hormis sur présentation d'un certificat médical.

### Règlement intérieur :

Aucune violence verbale et/ou physique n'est tolérée au sein de l'Espace Jeunes.

Le respect des personnes et du matériel est exigé. En cas de dégradation volontaire, le montant des réparations ou du remplacement du matériel sera pris en charge par la famille du ou des jeune(s) concerné(s).

Les boissons alcoolisées et le tabac sont formellement interdits à l'intérieur, comme aux abords du local.

Tout comportement inadapté fera l'objet d'une réflexion entre le jeune, la famille et l'équipe d'animateurs. Les sanctions pouvant aller d'une exclusion temporaire à un renvoi définitif.

**Tarification :** (valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014)

**CARTE DE 10 POINTS (après l'adhésion annuelle de 20,00 €)**

| QUOTIENT FAMILIAL    | TARIF   |
|----------------------|---------|
| QF < 600 €           | 6,50 €  |
| 600 € < QF < 800 €   | 8,00 €  |
| 800 € < QF < 1 000 € | 9,00 €  |
| 1000 € < QF < 1200 € | 11,50 € |
| 1200 € < QF < 1400 € | 12,50 € |
| 1400 € < QF < 1600 € | 13,50 € |
| 1600 € < QF < 1800 € | 15,00 € |
| 1800 € < QF < 2000 € | 16,00 € |
| QF > 2000 €          | 17,00 € |

